

Les Licences Professionnelles

Depuis 2000, la Licence professionnelle permet d'acquérir en 1 an un diplôme après deux années validées dans l'enseignement supérieur. La formation est organisée en partenariat avec les universités, les établissements de formation, les entreprises et les branches professionnelles. L'originalité de ce diplôme réside dans les stages professionnels et les enseignants intervenants de l'entreprise. Reconnue sur le marché du travail comme une des meilleures formations qualifiantes pour l'insertion professionnelle, plus de 41 000 étudiants sont inscrits en Licence professionnelle.

Près de 2000 Licences professionnelles ont été créées dans l'ensemble des universités françaises. Elles couvrent une large palette de secteurs professionnels : le domaine de la production agricole (agronomie, espaces naturels, gestion d'exploitation...) ou industrielle (bâtiment, biotechnologies, chimie, électricité-électronique, génie civil, informatique industrielle), le secteur tertiaire (commerce-gestion-banques-communication), les services aux personnes et aux collectivités (santé, carrières sanitaires et sociales, hôtellerie-tourisme, protection de l'environnement, développement du patrimoine culturel, activités culturelles et artistiques...). Les enseignements sont assurés en partie par

des universitaires et principalement par des professionnels puis sont complétés par des stages en entreprise. Les domaines les plus prisés sont le commerce et la distribution, suivi par la communication et la production.

Une étude sur les Licences professionnelles a montré que le taux de réussite est très élevé : 88% des étudiants obtiennent leur diplôme dans l'année qui suit leur inscription et trouvent rapidement un emploi. Être titulaire, deux ans auparavant, d'un baccalauréat scientifique favorise les chances de succès, de même pour ceux qui ont suivi une formation technique.

Pourquoi être candidat à une Licence professionnelle ?

Vous souhaitez une formation professionnelle du niveau Licence (+ 3 années d'études supérieures)

L'admission en Licence professionnelle se fait avec un diplôme sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées. La Licence professionnelle se prépare en un an (ou deux semestres) et valide 60 ECTS (European Credit Transfer System).

Vous souhaitez une spécialisation dans un domaine professionnel précis

La formation associe l'enseignement théorique et pratique, l'apprentissage de méthodes et d'outils, des périodes de formation en milieu professionnel.

Vous souhaitez être accompagné dans votre projet

L'étudiant bénéficie en Licence professionnelle d'un projet tutoré : un tuteur "enseignant" par groupe de 3 ou 4 étudiants en fonction des projets.

Vous souhaitez découvrir l'entreprise

Un stage professionnel de 12 à 16 semaines minimum en entreprise, ou au sein d'une organisation, est prévu en fin de formation. Les étudiants y réalisent un projet encadré par un tuteur.

Vous souhaitez une insertion rapide et directe dans la vie active

La Licence professionnelle a pour objectif une entrée réussie dans la vie active.

Les 46 dénominations nationales des Licen

SECTEURS AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Agriculture, pêche, forêts, espaces verts

- Agronomie
- Aménagement du paysage
- Espaces naturels
- Productions animales
- Productions végétales

Génie civil, construction, bois

- Bâtiments et construction
- Bois et ameublement
- Génie civil et construction
- Travaux publics

Mécanique, électricité, électronique

- Electricité et électronique
- Maintenance des systèmes pluritechniques
- Mécanique
- Structure métalliques

Production et transformations

- Automatique et information industrielle
- Biotechnologies
- Énergie et génie climatique
- Gestion de la production industrielle
- Habillement, mode et textile
- Industrie agro-alimentaire, alimentation
- Industries chimiques et pharmaceutiques
- Matériaux de construction
- Plasturgie et matériaux composites
- Production industrielle
- Transformations des métaux
- Transformations industrielles

Adresses utiles

- Le diplôme national de Licence professionnelle :
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20181/licence-professionnelle.html>
- Les Licences professionnelles, Direction générale de l'enseignement supérieur :
<http://www.sup.adc.education.fr/lplst/>
- Près de 2000 Licences professionnelles sont répertoriées dans le catalogue CampusFrance :
<http://www.campusfrance.org/fria1001/lm/licence.html>

Les Licences professionnelles peuvent être réparties en deux types : certaines très spécialisées et centrées sur un métier, qui attirent les étudiants titulaires d'un diplôme technique ou technologique, et celles ciblées sur l'ensemble des métiers d'un domaine avec une ouverture professionnelle plus large.

ces professionnelles (+3 années d'études supérieures)

SECTEUR DES SERVICES

Échange et gestion

- Assurance, banque, finance
- Commerce
- Gestion des ressources humaines
- Logistique
- Management des organisations

Communication et information

- Activités et techniques de communication
- Métiers de l'édition
- Réseaux et télécommunications
- Ressources documentaires et bases de données
- Systèmes informatiques et logiciels
- Techniques et activités de l'image et du son

Services à la collectivité

- Activités juridiques
- Aménagement du territoire et urbanisme
- Développement et protection du patrimoine culturel
- Protection de l'environnement
- Sécurité des biens et des personnes

Services aux personnes

- Activités culturelles et artistiques
- Activités sportives
- Hôtellerie et tourisme
- Intervention sociale
- Santé

Les poursuites d'études ne sont possibles qu'après une expérience professionnelle.

Certaines poursuites d'études sont possibles, selon les spécialités, en Master professionnel (M1 et M2).

- "La réussite en Licence professionnelle" :
<http://www.education.gouv.fr/cid4953/la-reussite-licence-professionnelle.html>
- Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) :
1618 Licences professionnelles répertoriées :
<http://www.cncp.gouv.fr>



BON À SAVOIR

Pour l'admission en Licence professionnelle, les étudiants doivent justifier d'un diplôme sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées dans un domaine compatible avec celui de la Licence professionnelle. L'admission est aussi possible avec un diplôme technique, l'équivalent d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT).

La Licence professionnelle, niveau L3, se prépare en un an (ou deux semestres) et valide 60 ECTS (European Credit Transfer System). La formation est dispensée sur 2 semestres à raison de 15 à 20 heures de travaux dirigés par semaine. L'assiduité aux cours est obligatoire. Les partiels et le contrôle continu des connaissances déterminent la validation des semestres et la délivrance de la Licence professionnelle.

La formation est composée d'unités d'enseignement de méthodologie du travail universitaire et de savoirs fondamentaux indispensables à la maîtrise d'un champ disciplinaire. La professionnalisation permet d'acquérir des connaissances et différentes compétences utiles à tous les étudiants pour leur futur métier.

Les principaux secteurs qui recrutent après une Licence professionnelle : l'assurance, la banque et la finance, le génie civil de la construction et du bois, la mécanique, l'électricité et l'électronique.



Retrouvez tous les diplômes, les spécialités et les établissements sur le site de CampusFrance

Le catalogue en ligne de CampusFrance présente toutes les formations du niveau Licence au niveau Doctorat et propose un annuaire des programmes de bourses

- **campusfrance.org>Trouvez votre formation**

Niveau L à M : un moteur de recherche par niveau et par domaine permet de trouver tous les diplômes et établissements de la spécialité.

Niveau Doctorat, l'annuaire des écoles doctorales propose une recherche spécifique. Une recherche dédiée aux programmes enseignés en anglais>Programs Taught in English.

- **CampusBourse, l'annuaire des programmes de bourses :
campusfrance.org>Financez vos études**